

Paroles d'élues

Elles sont douze femmes, élues ou réélues maires en 2020 dans divers départements métropolitains. Pionnières en quelque sorte, dans un milieu masculin à 80%, elles témoignent de leurs parcours et de leurs efforts pour démocratiser l'exercice du pouvoir, elles s'interrogent sur les mesures à prendre pour faire progresser la parité dans les intercommunalités

Les entretiens ont été réalisés entre décembre 2020 et mars 2021 par une étudiante en histoire et sciences politiques en stage à *Elles aussi*, auprès d'élues rencontrées par l'association au cours d'actions menées localement pour soutenir l'engagement des femmes au plus haut niveau lors des dernières élections municipales. Du matériau brut des enregistrements, se dégagent quelques grandes tendances dont on rend compte ici rapidement, un compte rendu plus complet figure sur notre site.

Devenir élue, puis Maire

Pour la plupart, ce sont des hommes, leaders politiques ou notables locaux, qui sont venus, au départ, les solliciter au vu de leur engagement associatif et sous la pression des premières lois sur la parité. Le passage au politique a signifié pour toutes, ouverture, maturation, et un pas en avant pour oser exprimer et réaliser des projets ou des désirs.

Devenir maire vient toujours après plusieurs étapes où elles ont pu montrer leurs capacités et faire leurs preuves en candidatant à d'autres mandats gagnés ou non (campagnes pour des élections législatives, départementales, régionales).

Concilier ses mandats et ses autres vies

C'est possible de faire campagne en tête de liste aux municipales et mettre au monde un enfant ! :

« En 2014, j'étais tête de liste et j'ai mené une grossesse pendant la campagne. La naissance a eu lieu fin novembre, avec les élections en mars. J'ai repris très vite la campagne ... et j'entendais : comment va-t-elle faire la campagne et comment pourra-t-elle être maire avec un bébé ? Je n'ai jamais entendu ça pour un homme jeune papa ! » (Maire d'une commune de 21000 hab. et vice-présidente de Métropole)

Mais toutes témoignent des contraintes familiales et professionnelles dont il leur a fallu se libérer pour exercer pleinement leur mandat :

« Il faut combattre les freins ; 'être une élue bouleverse l'équilibre familial, cela prend énormément de temps quand on veut bien accomplir ses missions. S'il y a des enfants en bas-âge, il faut que le conjoint soit partant à 100% pour que la vie familiale puisse ne pas trop en souffrir. » (Maire d'une commune de 21 500 hab. et vice-présidente d'une métropole)

Dans leurs dires, la contrainte la plus forte paraît se situer sur le plan professionnel : la plupart ont dû réduire ou abandonner leur activité, tout en refusant de se placer dans la perspective d'une réélection pour avoir les moyens de vivre :

« . J'ai suspendu mon activité pendant quelques temps pour me consacrer exclusivement à mon mandat de maire. Il y a un équilibre à trouver : donner suffisamment de temps au mandat et aussi ne pas dépendre totalement et financièrement du mandat. Ne pas être amenée à dire : il faut que je me représente et que je sois réélue » (Maire d'une commune de 6 000 hab. et présidente d'une communauté urbaine)

Cela repose la question récurrente de la professionnalisation des élu.e.s et de la fonction implicite de bénévole pour la collectivité qu'occupe encore l'élue dans notre démocratie, et le peu de reconnaissance du monde économique pour cette fonction. En contrepoint, le statut de l'élue local.e

reste insuffisant quoiqu'il ait été amélioré sur la prise en compte du retour à la vie professionnelle après plusieurs mandats.

Associer gouvernance et horizontalité

Peu enclines à se mettre en avant, toutes insistent sur le rôle de l'équipe qui les a portées à la tête de la commune, un collectif souvent plus large que la liste -même : pour toutes l'action politique s'incarne et se nourrit d'échanges avec des gens pour rencontrer leurs vies réelles et connaître leurs besoins. Comme une prolongation du jeu collectif de leur campagne gagnante, toutes exposent une organisation de la gouvernance qui cherche à établir une sorte d'égalité entre les conseiller.ère.s tout en respectant leurs places respectives, pour que la parole soit libre et les idées circulent dans l'ensemble des élu.e.s (minorité comprise), avec le personnel administratif et la population. Bon nombre de ces femmes ont été, à un moment ou un autre, conseillères dans la minorité et cette expérience formatrice et frustrante n'est pas sans marquer une organisation ouverte à l'altérité. Les dispositifs mis en place sont divers : un séminaire en début de mandat pour tous et pour parler de tous les projets, des séminaires réguliers des élu.e.s de la majorité, une formation interne pour les nouveaux avec transmission d'expérience, la mise en place de bureaux pour les adjoint.e.s et d'un espace de travail pour tous les autres, plus de place pour l'expression de l'opposition, des réunions transversales entre les élu.es de la majorité et les chefs de services sur leurs thématiques particulières, des réunions entre élu.e.s de la majorité et un ou deux adjoint.e.s pour faire le tour des dossiers afin que le plus grand nombre ait une vue d'ensemble sur la vie municipale sans que la liberté de parole soit écrasée par la présence de la maire et de tous les adjoint.e.s, etc.

La démocratie participative est au programme pour toutes. Entravée par la crise sanitaire, elle se projette en conseils de quartiers, en commissions extra- municipales, notamment sur la transition écologique, en boîtes à idées dans les quartiers, en l'offre de budgets participatifs sur projets, etc.

Malgré toute cette énergie déployée pour un bien commun, et la reconnaissance de leurs compétences les femmes en politique sont -elles, à ce niveau, considérées par le milieu politique ou par la population comme vraiment légitimes ? En guise de réponse :

« J'ai senti que pour être élue (la deuxième femme à être maire) il fallait que je rassure en montrant qu'il y avait des hommes d'une certaine maturité dans mon équipe. » (Maire d'une commune de 7200hab.conseillère régionale)

Est-ce manque de légitimité persistant qui les pousse à autant investir dans les rapports aux autres et l'égalité des rapports entre élu.e.s, pour développer quelque chose d'original qui leur appartienne en les écartant des pratiques masculines les plus courantes ou s'agit-il d'une nouvelle éthique politique en construction?

Dans les intercommunalités

Toutes siègent à l'intercommunalité mais leurs relations à cette intercommunalité sont très contrastées suivant la taille de la commune et leur fonction : pour les présidentes et vice-présidentes c'est une ouverture dynamisante vers des projets à bonne échelle, un panel d'interlocuteurs plus large, un consensus à construire ; pour les autres, elles nous disent des difficultés pour se faire entendre ou pour trouver de l'aide :

« Notre interco provient d'une fusion d'intercos et il y a des habitudes différentes.En commission , c'est laborieux, c'est une usine à gaz ! » (Maire d'une commune de 1100hab.)

Cela peut aller très mal quand la recombinaison des EPCI a été menée sans suffisamment de concertation avec les communes :

« On est rattachés à une intercommunalité qui n'est pas notre bassin d'influence habituel. On a l'impression d'être un peu délaissés et perdants dans cette intercommunalité. » (Maire d'une commune de 550 hab.).

Avec des avis partagés et beaucoup d'interrogations sur les mesures à mettre en œuvre pour faire progresser la parité dans les EPCI et leurs exécutifs, elles prônent une fusion de communes pour mutualiser les moyens et avoir plus de poids à l'intercommunalité à condition que cette fusion ne soit pas imposée mais travaillée sur le territoire.

Elles s'accordent enfin pour préconiser le non cumul des mandats dans le temps, pas plus de trois mandats successifs pour renouveler la vie locale et les idées :

« Il faudrait limiter à 3 mandats maximum avec 2 mandats pleins et le troisième pour préparer la suite. Le cumul ne favorise pas le renouvellement et soi-même on ne se renouvelle pas. » (Maire d'une commune de 900 hab.)

Anne-Marie Marmier